



COMPTE RENDU DES ATELIERS-DEBATS SUR LA PPE ORGANISES DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE BRETONNE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE DU 15 JUIN 2018



1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : Région Bretagne, DREAL, ADEME.

Intitulé de l'évènement : Conférence Bretonne de la Transition Énergétique

Date et Lieu : 15 juin 2018 à Rennes

Forme de l'initiative : plénière, conférence, ateliers en petits groupes

Éléments de contexte : La transition énergétique consiste à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, à réduire nos consommations d'énergie et à développer les énergies renouvelables. La nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui doit être révisée et adoptée avant fin 2018 vise à déterminer les moyens et la méthode qui permettront d'atteindre ces objectifs.

En partenariat avec la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), un temps d'échange, sous format d'ateliers-débats, a été proposé aux membres de la Conférence bretonne de la transition énergétique pour leur permettre de s'exprimer sur la révision en cours. L'objectif de ces ateliers-débats n'était pas d'être exhaustif sur l'ensemble de la PPE mais bien de mettre en avant les spécificités bretonnes. Ainsi ont été abordés les thèmes des énergies renouvelables sur les territoires, de la mobilité durable et de la gouvernance.

2/ Déroulement

Deux membres de la CPDP sont intervenus en plénière pour présenter les enjeux et les modalités de participation au débat public sur la PPE. Les participants avaient eu accès en amont au dossier du maître d'ouvrage et au rapport du CESE.

La méthode d'animation de ces ateliers-débats a pris la forme d'un World Café. Cela a permis la mise en place d'un temps de construction intellectuelle collective et a donné la possibilité à chaque individualité de mettre au service du collectif son savoir et ses compétences. L'intérêt était de pouvoir, ensemble, faire émerger les idées et mener une réflexion approfondie sur trois thématiques différentes (trois salles) et sur trois questions (trois tables) au sein de chaque salle, grâce au passage des différents groupes qui se complètent au fur et à mesure et enrichissent la réflexion.

Les contributions ont pris la forme d'échanges et de débats entre les participants, pris en note par les hôtes de table présents pour chaque question ; une nappe présente sur chaque table a également permis à chacun de noter les mots-clés et idées structurantes des débats. La synthèse à chaud de ces riches échanges a ensuite été effectuée en plénière, afin de partager à l'ensemble des participants les points clés et les idées fortes des trois thématiques des débats.

Au total, ce sont plus de 130 personnes qui ont participé aux quatre ateliers débats, à la fois élus, représentants d'entreprises, d'associations et de citoyens. La thématique des énergies renouvelables décentralisées a permis à plus de soixante personnes de s'exprimer, celle de la mobilité durable a rassemblé une trentaine de personnes et celle de la gouvernance une quarantaine.

*

La Bretagne ayant fait le choix d'une vision partagée des acteurs publics sur la transition énergétique, ses acteurs publics (Etat, Région, ADEME) se réunissent derrière la bannière Ambition Climat Energie. Par conséquent, toutes les informations relatives à l'organisation de cette CBTE du 15 juin 2018 (programme, diapo...) se trouvent sur le site dédié à cette démarche groupée : <http://www.ambition-climat-energie.bzh/>

Un compte-rendu écrit et vidéo de la journée et des ateliers y sera prochainement déposé.



3/ Contenu des échanges

Trois thématiques ont été abordées au sein des ateliers : les énergies renouvelables décentralisées, la mobilité durable et la gouvernance de la transition énergétique. Une salle était dédiée à chaque thématique, et au sein de chacune trois questions venaient cadrer les échanges :

#1 : ENR décentralisées

1. *Au regard du rythme de développement des filières EnR en Bretagne et des éléments de contextes identifiés, quelles propositions pour faciliter la réalisation des projets (modalités de soutien et de financement, acceptabilité sociale...) ?*
2. *Comment intégrer la production des EnR au plus près des usages : planification nationale? régionale ? locale ? quelle articulation ? quelles solidarités territoriales ?*
3. *Au regard des évolutions profondes du système électrique, quels besoins pour le réseau (stockage, services systèmes...) et comment les nouveaux modes de production peuvent y répondre ?*

#2 : Mobilité durable

4. *Comment favoriser les mobilités propres et partagées ?*
5. *Quelle évolution encourager pour la motorisation des différents parcs de véhicules ?*
6. *Comment faciliter la transformation de la mobilité (Maîtriser la demande de mobilité des voyageurs et des marchandises, Faciliter l'expérimentation...) ?*

#3 : Gouvernance

7. *Quel rôle pour les territoires et quelle articulation des échelles territoriales dans la transition énergétique ?*
8. *Quelles modalités d'accompagnement des territoires ?*
9. *Quelle place pour les citoyens et les habitants dans l'élaboration et le financement des politiques énergétiques ?*

#1 : ENR décentralisées

Les échanges ont porté sur l'articulation des enjeux nationaux aux particularités locales (comment favoriser le développement des EnR en Bretagne), ou sur des questions générales (articulation de la planification territoriale et de la production des EnR ; besoins techniques pour l'intégration au réseau des nouveaux modes de production).

Question 1 : Au regard du rythme de développement des filières EnR en Bretagne et des éléments de contextes identifiés, quelles propositions pour faciliter la réalisation des projets (modalités de soutien et de financement, acceptabilité sociale...) ?

Sur cette question, un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'améliorer l'acceptabilité des projets et l'appropriation collective, par divers moyens :

- Mieux communiquer sur l'importance de développer les éoliennes, quasi-systématiquement perçues de manière négative. Contrebalancer l'image donnée par les installations d'éoliennes dans les médias (relais de l'opposition locale des habitants sans arguments contradictoires) ;

- Faire de la pédagogie sur la nécessité d'engager la transition énergétique et de développer les EnR. Utiliser entre autre pour cela les associations/relais des filières, les actions en milieu scolaire, etc ;
- Proposer des visites sur les sites de projet mais également sur d'autres sites aux habitants et élus ;
- Valoriser les retours d'expérience positifs, y compris étrangers (Allemagne) ;
- Favoriser le financement participatif tant de la part des citoyens que de la part de financeurs locaux importants (ex : en zone viticole, les viticulteurs), en prenant garde toutefois à ne pas mettre en avant des oppositions *a priori*, simplistes et de principe (par exemple, projet citoyen/projet privé, habitants/promoteurs, mode centralisé/décentralisé, etc). La priorité est de monter des projets en favorisant la co-élaboration et l'engagement de toutes les parties prenantes.

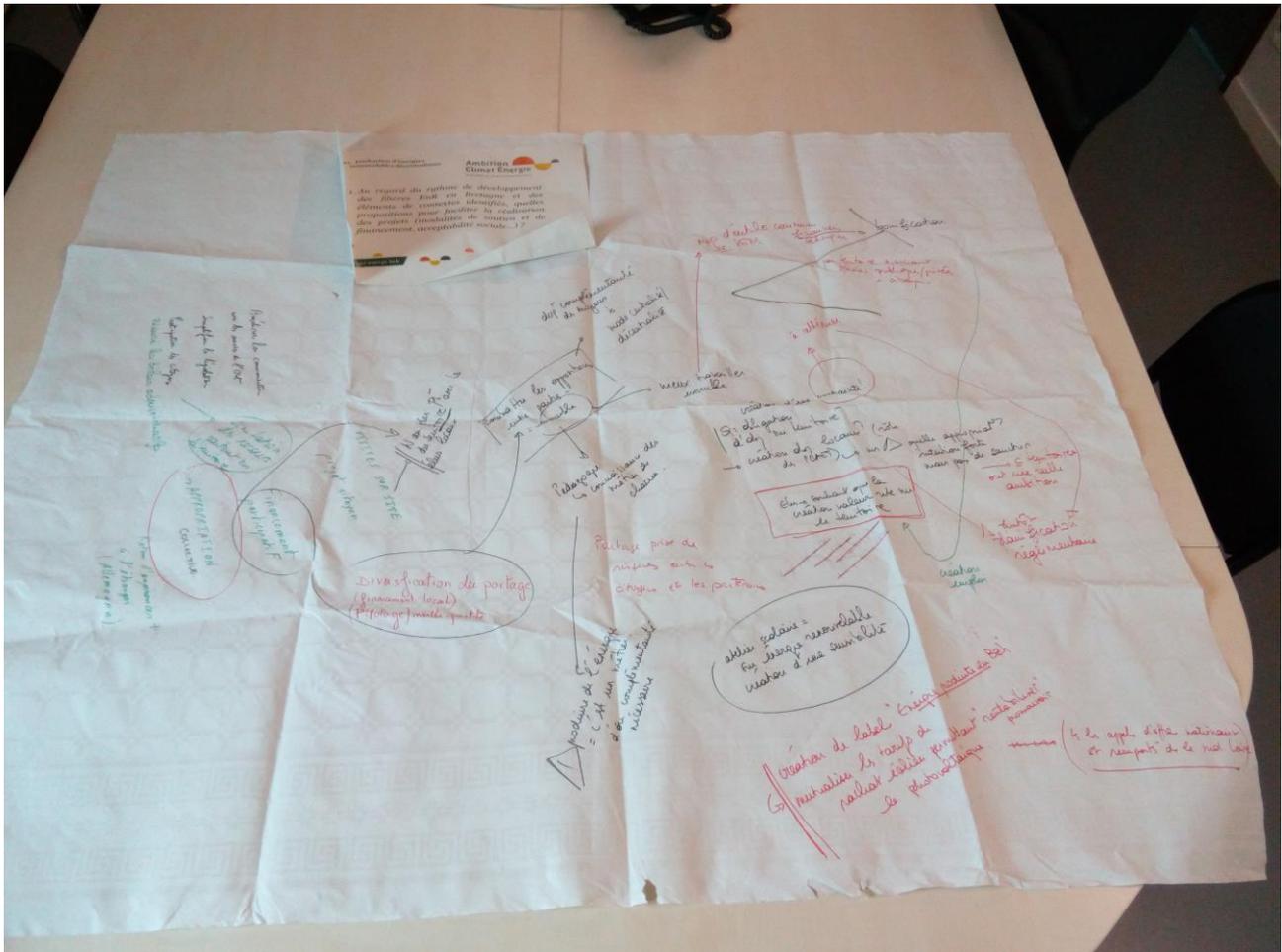
Un autre point d'accord a été celui de la création des conditions favorables à l'implantation d'un projet local, dont certains aspects ont été mis en avant :

- Un encadrement de l'État national nécessaire sur la réglementation, les tarifs etc., réglementation qui doit être simplifiée pour réduire les délais administratifs et limiter les recours sur le territoire,
- Mais une souplesse à donner au niveau local par l'adaptation des outils nationaux au niveau des EPCI et la possibilité donnée aux élus d'initier les projets (l'intérêt de pouvoir lancer des appels à projets locaux).

Des avis divergents ont été exprimés sur la notion de contrainte : certains participants ont évoqué le besoin de créer des contraintes ou des obligations d'objectifs sur le territoire, par le biais par exemple des PCAET. D'autres participants ont voulu atténuer cette notion de contrainte et privilégier la planification réglementaire.

Enfin, les aspects économiques ont été soulevés à travers les propositions suivantes :

- Augmenter la fiscalité pour identifier le coût juste des projets et garantir la compétitivité des EnR ;
- Pour le photovoltaïque, créer un label local « Énergie produite en Bretagne » et mutualiser les tarifs de rachat permettant de rentabiliser/promouvoir le photovoltaïque en Bretagne, les appels d'offre nationaux étant remportés au sud de la Loire ;
- Mieux travailler la complémentarité des acteurs en créant des outils financiers ou des structures, comme les sociétés d'économie mixte (SEM). Ces structures peuvent être créées par territoire et associer les sphères publiques/privées et les citoyens, permettant ainsi de diminuer le risque d'apparition d'oppositions systématiques *a priori*. Elles favoriseraient également la création d'emplois sur le territoire.



Question 2 : Comment intégrer la production des EnR au plus près des usages : planification nationale? régionale ? locale ? quelle articulation ? quelles solidarités territoriales ?

Sur cette question, les membres ont relevé les éléments suivants :

- L'importance d'un cadrage réglementaire donné par le niveau national, pour que les Régions ou EPCI puissent se saisir des opportunités ;
- En corollaire, la limitation des possibilités de recours pour éviter le blocage des projets, tout en restant dans un cadre démocratique ;
- Un besoin d'affirmation de la volonté régionale dans le domaine des EnR ;
- La difficulté des appels d'offre nationaux qui ne tiennent pas compte des spécificités locales. Des appels d'offre régionaux ou infra-régionaux prendraient mieux en compte les impératifs d'équilibre et de solidarité nationale ;
- L'EPCI est la « bonne maille » pour une planification au plus près des usages et pour un impact socio-économique local. Il faut en contrepartie développer une compétence technique interne pour faire émerger les projets et discuter avec leurs porteurs ;
- En matière de planification, les éléments de production/usages/consommation doivent être articulés et mis en cohérence dans les différents documents : PLU, PCAET, stratégie économique, ScoT ;
- En parallèle, un travail poussé sur la maîtrise de la demande en énergie est à faire dans les documents de planification pour mieux définir la consommation ;
- Enfin, le foisonnement des EnR et leur décentralisation doivent être pris en compte dans la planification pour dessiner le mix des combinaisons possibles.

Question 3 : Au regard des évolutions profondes du système électrique, quels besoins pour le

Toutes les informations sur ppe.debatpublic.fr

réseau (stockage, services systèmes...) et comment les nouveaux modes de production peuvent y répondre ?

En réponse à cette question, plusieurs types de réflexions ont été abordés.

Tout d'abord, le passage d'un ancien modèle électrique (une production centralisée répondant aux besoins) à un nouveau modèle (une production décentralisée et de petite taille, dont une partie en autoconsommation et stockage et qui utilise les effacements) est un enjeu essentiel, qui doit être préparé. En effet, le développement accru des EnR doit être accueilli sur le réseau.

Ce changement de modèle doit d'une part être pris en compte dans la planification territoriale (PCAET).

D'autre part, les technologies en développement (méthane, hydrogène, power to gas, stockage) doivent être coordonnées dans un mix énergétique renouvelé, dont une vision à moyen et long terme permettrait une adaptation à l'évolution constante des techniques et des volumes.

En outre, ce nouveau modèle rend nécessaire une communication et une pédagogie renforcée vers les usagers sur les sujets suivants :

- Les problématiques liées à l'équilibrage du réseau. Le développement des EnR décentralisées devrait y contribuer de fait, en ramenant chez les usagers la production électrique, qui ne serait alors plus vécue comme un enjeu lointain, et en y introduisant le stockage. Les compteurs Linky peuvent également rendre cet aspect plus tangible.
- La maîtrise de la demande en énergie : le portage politique doit être renforcé pour une vraie diminution des besoins. Par exemple, la publicité sur le fait d'acheter des véhicules moins polluants est une bonne chose mais reste insuffisante ; elle doit être couplée avec un objectif de rationalisation et diminution des déplacements.

Au niveau tarifaire, plusieurs pistes ont été mises en avant pour améliorer la flexibilité du réseau :

- Mettre en place des contrats d'achat qui incitent les agriculteurs à vendre leur surplus en période de pointe ;
- Mettre en place des incitations tarifaires à l'effacement, plus facile à mobiliser sur les énergies décentralisées que sur le nucléaire. Valoriser financièrement la réserve électrique ;
- Exploiter au maximum les flexibilités existantes (chauffe-eaux électriques par exemple).

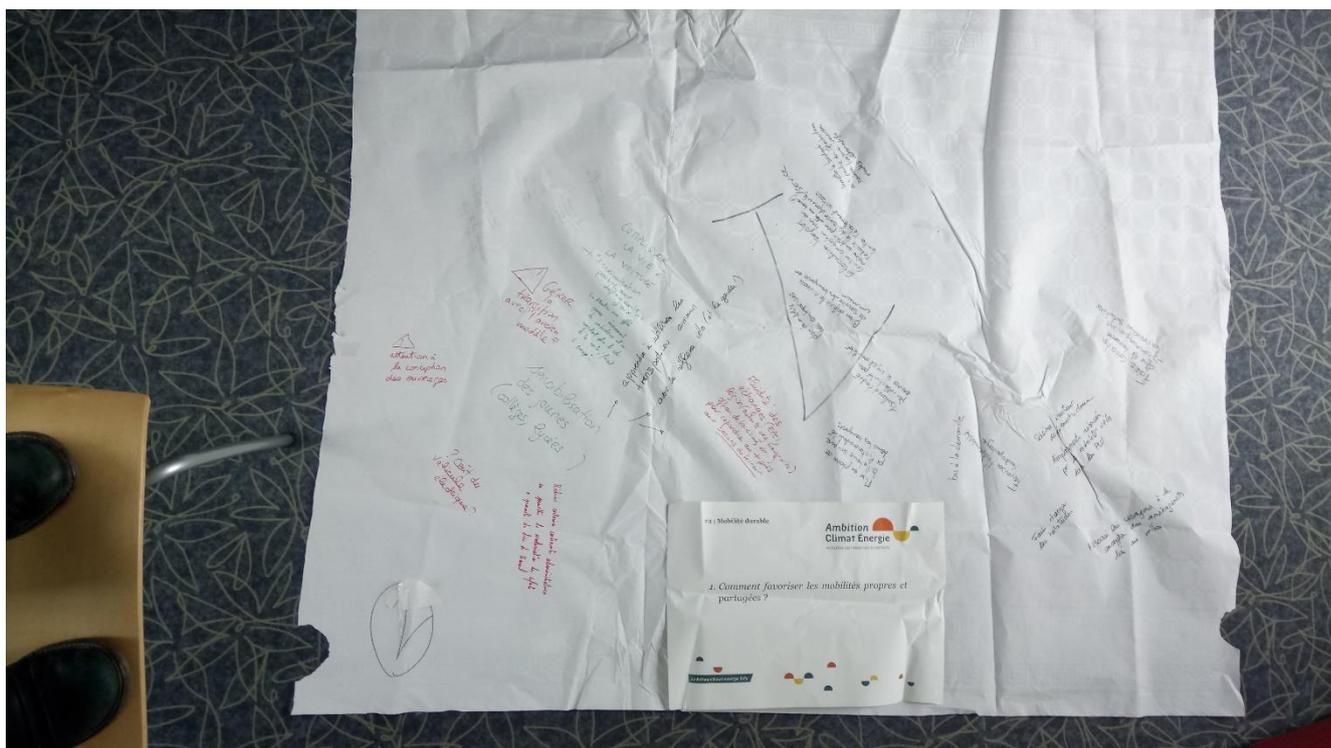
Enfin, au vu de la variabilité de la production des énergies renouvelables, la nécessité de disposer de moyens de production de base a été rappelée.

#2 : Mobilité durable

Question 1 : Comment favoriser les mobilités propres et partagées ?

- Mise en avant du vélo avec des outils comme le PLUI : stationnements pour les vélos, schéma directeur pour les déplacements doux inscrit dans le PLUI.
- Changer les habitudes : gros effort de sensibilisation des collégiens et lycéens sur l'usage des transports en commun et doux.
- Agir pour aller vers une transition du parc actuel (majoritairement pétrole) vers d'autres sources d'énergie. Eviter les investissements dans le parc pétrole.
- Favoriser l'utilisation du parc électrique qui reste inaccessible (coût élevé à l'achat) en mettant un parc à disposition. Faisable en milieu urbain, plus compliqué en milieu rural.
- Milieu rural : aménager des liaisons douces pour ces mobilités décarbonnées (vélo, piéton), mettre en place des navettes pour se rendre dans les centre-ville...
- Avoir des transports en commun le dimanche

- Améliorer les échanges entre la Région et les usagers
- Favoriser l'autopartage



Question 2 : Quelle évolution encourager pour la motorisation des différents parcs de véhicules ?

1/ Favoriser le mix, la complémentarité

- fonction de la puissance utile des véhicules : électricité pour les véhicules légers et gaz pour les poids lourds
- fonction des distances à parcourir : électricité en secteur urbain, gaz en dehors des agglomérations
- fonction de la production locale : électricité quand il y a PV ou éolien, gaz(bio) en milieu rural
- fonction de la maturité : électricité mature, gaz à venir, hydrogène à terme

2/ Lever les contraintes

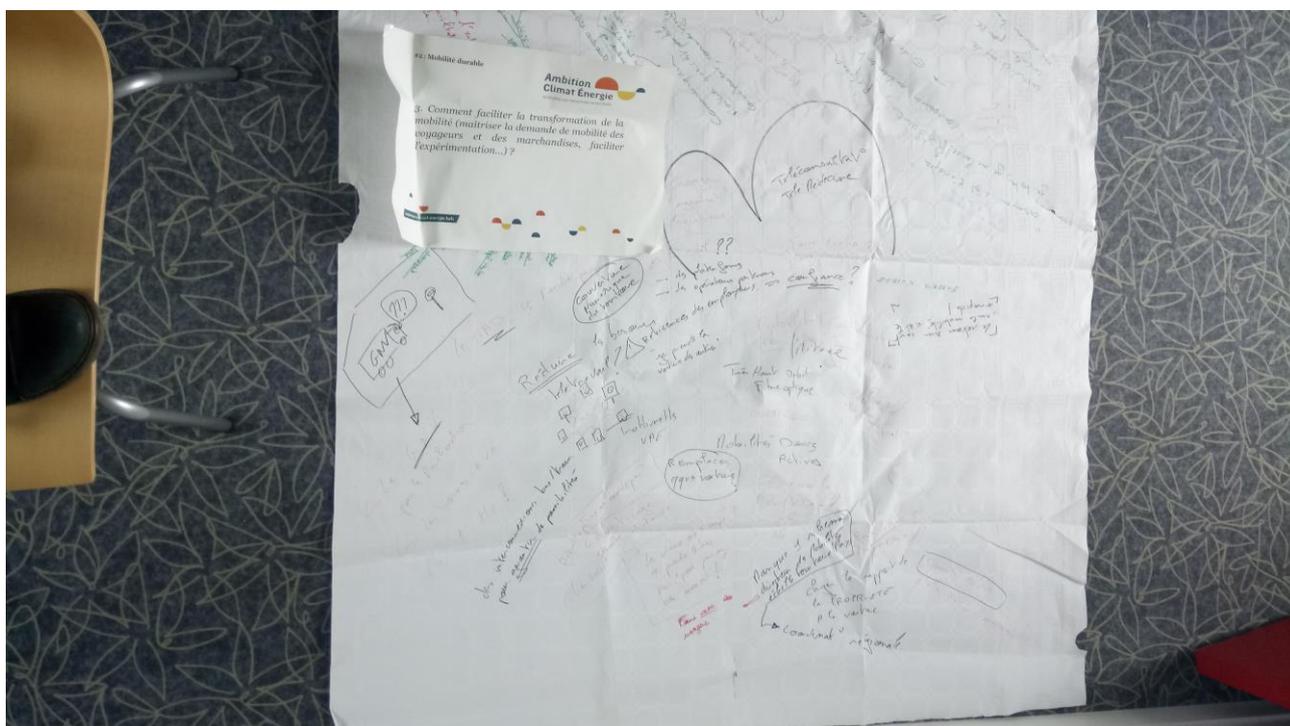
- financières : aides à l'acquisition (cas des lauréats TEPCV)
- techniques : développement des bornes de recharge élec / gaz dans l'espace public (mais finalement est-ce vraiment utile pour les voitures électriques qui se rechargent à la maison ou au bureau ? > veiller au développement des bornes de recharge à domicile), commercialisation des véhicules fonctionnant au gaz
- juridiques : permettre le partage de flottes entre entreprises, la mise à disposition d'une flotte captive d'entreprise pour l'usage personnel des salariés en dehors des horaires de travail
- comportementales > changer les habitudes : sensibilisation des élus et des citoyens, plateforme de covoiturage (mais ça existe déjà), passer de l'usage individuel d'une voiture dont on est mono-propriétaire à l'usage partagé d'une voiture dont on est copropriétaire ou à la location

Et faire attention à ne pas substituer les déplacements actifs par l'électricité :

- des vélos électriques dans les parcs d'entreprise
- des infrastructures pour sécuriser les déplacements à vélo dans les PLU / PLUi
- des ateliers / cours de remise en selle

Question 3 : Comment faciliter la transformation de la mobilité (Maîtriser la demande de mobilité des voyageurs et des marchandises, Faciliter l'expérimentation...)?

- Définir la « mobilité durable »
- Les freins : le mitage
- Les solutions : l'autostop, le covoiturage, la co-working
- Récompenser fiscalement les efforts (impôts)
- Nécessité de coordination régionale et territoriale
- Plateformes logistiques : besoin d'un meilleur maillage territorial du transport de marchandises
- Favoriser le local (dans les consommations) et l'économie circulaire
- Lien lieu de travail / habitat ; impact de la concentration des zones d'emploi :
 - o Réponse possible : maison de service au public (service public mobile)
 - o Médecine mobile
- Favoriser le dernier km à vélo : livraison de marchandises en centre-ville
- Développer les liens vélo-train et vélo-bus
- Favoriser l'expérimentation du vélo en centre-ville sur une courte durée : « l'essayer c'est l'adopter »
- Levier important : la communication. Sensibilisation à l'impact santé et qualité de l'air, communication des outils et dispositifs existants (plans, durée des trajets vélo/voiture...)



#3 : Gouvernance

Question 1 : Quel rôle pour les territoires et quelle articulation des échelles territoriales dans la transition énergétique ?

1/ Quels territoires ?

- Rôle essentiel des EPCI (portage des PCAET, PLUI...) dans la mise en œuvre et par rapport à leurs compétences transversales (cohérence globale).
- Rôle moteur des Régions comme chef de file de la transition énergétique : coordination, stratégie, impulsion politique.
- Rôle des communes dans le portage politique, l'acceptabilité grâce à la relation aux citoyens ; la proximité aux habitants. Besoin d'implication et d'appropriation des citoyens qui doivent s'investir dans les projets → leviers de changement de comportements ? Rôle politique de donner du sens et des valeurs.

2/ Articulation

- Pas une « échelle unique » idéale mais des échelles. Par contre besoin de construire un guide pour s'y retrouver en fonction des projets, en gardant une échelle de coordination (→ la Région)
- Niveau de décision : problématique des politiques de transition énergétique imposées par l'Etat sans concertation qui n'encouragent pas l'implication des acteurs locaux.

3/ Formation / sensibilisation des acteurs à tous les niveaux du territoire

- Communication auprès des citoyens à renforcer : insuffisante et insuffisamment claire.
- Besoins de moyens pour mutualiser, clarifier (ex PLRH, point info habitat...)
- Besoin d'impliquer le monde économique pour mettre en place des actions

Question 2 : Quelles modalités d'accompagnement des territoires ?

- Se regrouper pour être force de proposition : les fédérations de pros (capeb, ffb...) et les syndicats d'énergie sont des supports pertinents pour les collectivités
- S'appuyer sur les ALEC existantes et leur réseau
- Favoriser ce type d'ateliers avec/ sans laisser de petites municipalités seules sans moyen et ingénierie
- Former les pros hors collectivités aux procédures des AO de marchés publics
- Avoir des plateformes territoriales qui maillent vraiment tout le territoire et qui mettent en lien les acteurs directement
- S'entourer de bureaux et de consultants pour se faire accompagner au début quand on ne maîtrise pas encore les sujets et les techniques
- Continuer à faire du lobbying pour que des lois de plus en plus contraignantes obligent les collectivités à s'engager car sans cela les volontés restent à quai
- Doper l'offre de formation élus et agents (cnfpt, arid, burded...) car les sujets sont de plus en plus techniques et nouveaux, les collectivités ne peuvent pas suivre
- Mieux articuler les ambitions des politiques publiques (plh, plui, pcaet, sraec...)
- Imposer une solidarité de territoire : les « riches » doivent aider les plus « pauvres »
- Associer le secteur financier aux échanges dès le début (banques, tiers-financement, procivis...) pour ne pas oublier cette entrée cruciale et profiter de leurs offres (ou les adapter)

Question 3 : Quelle place pour les citoyens et les habitants dans l'élaboration et le financement des politiques énergétiques ?

A la question posée, on peut déjà répondre en posant une nouvelle question :

Quelle place souhaite-t-on donner au citoyen dans la transition énergétique ? Y a-t-il une volonté des opérateurs énergétiques, de l'Etat, des collectivités à ce que le citoyen joue un rôle actif dans cette transition ? C'est une vraie question puisque jusque-là le citoyen a toujours été consommateur et jamais considéré comme acteur potentiel. Ce message ne semble pas vraiment porté encore par les élus, encore moins par les opérateurs.

Nous avons donc plutôt répondu à la question :

Quels leviers mobiliser pour que le citoyen joue à l'avenir un rôle plus important dans la transition énergétique ?

Un constat partagé : difficulté à mobiliser le citoyen, à susciter son intérêt aux enjeux énergétiques, et même les acteurs de la société civile. « Toujours les mêmes ». Question de la représentativité des acteurs / personnes qui se mobilisent (ex : Breizh COP / PPE). Absence d'état des lieux partagé, absence de définition claire de ce qu'est une politique énergétique.

1/ sensibiliser, informer et former le citoyen aux enjeux énergétiques

* Donner aux acteurs des territoires les moyens de mobiliser les citoyens : moyens financiers, humains, des compétences, des outils (communication, débat public, réseaux sociaux). On passe directement à l'action sans passer par ces étapes de mobilisation, de concertation, de démocratie participative.

* Apporter une information "objective" aux citoyens (contre-ex : lincky) pour aider le citoyen à se positionner

* Adapter les supports, les outils pour aller vers le citoyen => cahiers de doléances peu convaincants, document Breizh COP de 50 pages, ... La question du format est importante pour faciliter ces étapes de mobilisation.

* Sensibiliser par des retours d'expériences concrets

* Sensibiliser dès le plus jeunes âge (pédagogie à l'école)

2/ rendre le citoyen acteur de la transition énergétique

* Susciter l'intérêt par la question de l'autoconsommation/autoproduction. Possibilité ensuite d'élargir le débat autour des questions énergétiques à un niveau plus global.

* Levier financier : rôle des banques peu mobilisées sur les outils financiers proposés aux citoyens

* Susciter l'intérêt par les projets citoyens participatifs

* Energie renouvelable et intérêt économique : retour sur investissement, économie locale (ex mini marché carbone sur la Roche aux Fées ...)

* Susciter l'intérêt par la question du réseau : appartient aux communes et donc aux citoyens.

Notion de bien commun. Question des coûts de réseau et de l'intérêt des enr.

3/ de l'intérêt particulier à l'intérêt général

* Attention à ce que l'intérêt du citoyen à la question énergétique, notamment par le biais de l'autoconsommation / l'autoconsommation, ne conduise pas à un comportement autarcique en matière énergétique. Du désintérêt du citoyen sur la question, ne basculons vers un comportement trop individualiste (je produis mon énergie et ne me soucie pas du reste).

* Rôle du réseau, solidarité locale, régionale, nationale

* Importance de la peréquation tarifaire entre les territoires, solidarité financière. Débat autour du prix de l'énergie : entre prix incitatif pour enclencher la transition et la question de l'équité entre territoires, entre citoyens.

=> Qui de mieux pour porter ce message d'intérêt général et collectif que les élus ? => équilibre engagement citoyen / rôle des élus

